

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**VAL VANOISE**

Numéro SIRET : **20004079800015**

POSTE COMPTABLE : **CDF DE BOZEL**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

BUDGET : **BUDGET COM COM VAL VANOISE**

**ANNEE 2017**

<b>Code INSEE</b> 73015	<b>VAL VANOISE</b> BUDGET COM COM VAL VANOISE	<b>CA</b> 2017
----------------------------	--	-------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	38,82%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	85,28	0,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	19,56%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA	2017
---	----	------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	11 973 373,95	G	14 205 766,57
	Section d'investissement	B	3 599 108,68	H	6 735 282,87
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 119 842,26 (si déficit)	J	(si excédent)
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)			16 692 324,89 = A+B+C+D		20 941 049,44 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	746 292,82	L	212 282,15
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018		746 292,82 = E+F		212 282,15 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		11 973 373,95 = A+C+E		14 205 766,57 = G+I+K
	Section d'investissement		5 465 243,76 = B+D+F		6 947 565,02 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		17 438 617,71 = A+B+C+D+E+F		21 153 331,59 = G+H+I+J+K+L

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2017
---	---------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE	A1

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E <b>0,00</b>	K <b>0,00</b>
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F <b>746 292,82</b>	L <b>212 282,15</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	212 282,15
20	Immobilisations incorporelles	5 917,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	208 395,62	0,00
23	Immobilisations en cours	20 200,56	0,00
101	Projet de MSP et creche de Bozel	180 692,40	0,00
102	Renouveaulement des PAV	326 797,24	0,00
104	Achat siège	4 290,00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	4 731 800,00	3 728 320,40	503 338,05	0,00	500 141,55
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 691 411,00	4 303 618,95	79 812,03	0,00	307 980,02
014	Atténuations de produits	1 934 040,00	1 905 004,00	0,00	0,00	29 036,00
65	Autres charges de gestion courante	640 415,00	570 192,01	0,00	0,00	70 222,99
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>11 997 666,00</b>	<b>10 507 135,36</b>	<b>583 150,08</b>	<b>0,00</b>	<b>907 380,56</b>
66	Charges financières	177 196,00	71 296,76	96 592,85	0,00	9 306,39
67	Charges exceptionnelles	69 000,00	32 570,55	0,00	0,00	36 429,45
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	584 796,41				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>12 828 658,41</b>	<b>10 611 002,67</b>	<b>679 742,93</b>	<b>0,00</b>	<b>1 537 912,81</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	446 000,59				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	691 655,00	682 628,35			9 026,65
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 137 655,59</b>	<b>682 628,35</b>			<b>455 027,24</b>
<b>TOTAL</b>		<b>13 966 314,00</b>	<b>11 293 631,02</b>	<b>679 742,93</b>	<b>0,00</b>	<b>1 992 940,05</b>
<b>Pour information</b>		(3)				
<b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016</b>		0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	83 100,00	183 781,43	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	1 100 800,00	966 181,22	31 144,00	0,00	103 474,78
73	Impôts et taxes	11 467 934,00	11 676 253,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 151 300,00	1 178 735,94	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	61 350,00	70 970,04	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>13 864 484,00</b>	<b>14 075 921,63</b>	<b>31 144,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	17 010,94	0,00	0,00	2 989,06
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>13 884 484,00</b>	<b>14 092 932,57</b>	<b>31 144,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	81 830,00	81 690,00			140,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>81 830,00</b>	<b>81 690,00</b>			<b>140,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>13 966 314,00</b>	<b>14 174 622,57</b>	<b>31 144,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b>		(3)				
<b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016</b>		0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	127 884,00	80 501,42	5 917,00	41 465,58
204	Subventions d'équipement versées	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 019 017,78	555 430,79	208 395,62	255 191,37
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	375 000,00	7 032,93	20 200,56	347 766,51
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>5 534 186,80</b>	<b>2 069 655,18</b>	<b>511 779,64</b>	<b>2 952 751,98</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>7 106 088,58</b>	<b>2 762 620,32</b>	<b>746 292,82</b>	<b>3 597 175,44</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	764 400,00	754 798,36	0,00	9 601,64
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>764 400,00</b>	<b>754 798,36</b>	<b>0,00</b>	<b>9 601,64</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>7 870 488,58</b>	<b>3 517 418,68</b>	<b>746 292,82</b>	<b>3 606 777,08</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	81 830,00	81 690,00		140,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>81 830,00</b>	<b>81 690,00</b>		<b>140,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>7 952 318,58</b>	<b>3 599 108,68</b>	<b>746 292,82</b>	<b>3 606 917,08</b>
	<b>Pour information</b>	(3)			
	<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016</b>	1 119 842,26			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 000 000,00	2 600 000,00	0,00	1 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>4 300 000,00</b>	<b>2 600 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 700 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	266 564,49	82 788,24	212 282,15	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	3 365 940,76	3 365 940,76	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	3 925,52	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>3 634 505,25</b>	<b>3 452 654,52</b>	<b>212 282,15</b>	<b>0,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>7 934 505,25</b>	<b>6 052 654,52</b>	<b>212 282,15</b>	<b>1 669 568,58</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	446 000,59			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	691 655,00	682 628,35		9 026,65
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 137 655,59</b>	<b>682 628,35</b>		<b>455 027,24</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>9 072 160,84</b>	<b>6 735 282,87</b>	<b>212 282,15</b>	<b>2 124 595,82</b>
	<b>Pour information</b>	(3)			
	<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016</b>	0,00			

<b>VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE</b>	<b>CA</b>	<b>2017</b>
--	-----------	-------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 231 658,45		4 231 658,45
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 383 430,98		4 383 430,98
014	Atténuations de produits	1 905 004,00		1 905 004,00
65	Autres charges de gestion courante	570 192,01		570 192,01
66	Charges financières	167 889,61	0,00	167 889,61
67	Charges exceptionnelles	32 570,55	0,00	32 570,55
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	682 628,35	682 628,35
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>11 290 745,60</b>	<b>682 628,35</b>	<b>11 973 373,95</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	81 690,00	81 690,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	754 798,36	0,00	754 798,36
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 069 655,18		2 069 655,18
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	80 501,42	0,00	80 501,42
204	Subventions d'équipements versés	50 000,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	555 430,79	0,00	555 430,79
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 032,93	0,00	7 032,93
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>3 517 418,68</b>	<b>81 690,00</b>	<b>3 599 108,68</b>
<b>Pour information</b>				<b>1 119 842,26</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA	2017
---	----	------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	183 781,43		183 781,43
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	997 325,22		997 325,22
73	Impôts et taxes	11 676 253,00		11 676 253,00
74	Dotations, subventions et participations	1 178 735,94		1 178 735,94
75	Autres produits de gestion courante	70 970,04		70 970,04
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	17 010,94	81 690,00	98 700,94
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>14 124 076,57</b>	<b>81 690,00</b>	<b>14 205 766,57</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	82 788,24	0,00	82 788,24
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 365 940,76		3 365 940,76
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	2 603 925,52	0,00	2 603 925,52
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		682 628,35	682 628,35
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>6 052 654,52</b>	<b>682 628,35</b>	<b>6 735 282,87</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>4 731 800,00</b>	<b>3 728 320,40</b>	<b>503 338,05</b>	<b>0,00</b>	<b>500 141,55</b>
60611	Eau et assainissement	14 140,00	10 116,73	0,00	0,00	4 023,27
60612	Énergie - Électricité	42 300,00	38 890,20	0,00	0,00	3 409,80
60621	Combustibles	5 000,00	7 373,17	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	168 800,00	143 627,80	0,00	0,00	25 172,20
60623	Alimentation	48 910,00	47 140,02	0,00	0,00	1 769,98
60628	Autres fournitures non stockées	13 950,00	17 939,83	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	19 900,00	10 476,31	323,44	0,00	9 100,25
60632	Fournitures de petit équipement	146 300,00	165 752,81	3 445,63	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	20 080,00	27 503,18	622,80	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	16 220,00	10 654,42	0,00	0,00	5 565,58
611	Contrats de prestations de services	168 020,00	113 222,63	1 362,45	0,00	53 434,92
6132	Locations immobilières	45 420,00	50 247,94	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	107 500,00	131 508,68	2 500,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	20 000,00	20 233,82	0,00	0,00	0,00
61521	Terrains	194 500,00	163 092,69	0,00	0,00	31 407,31
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	5 409,52	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	37 900,00	5 138,26	0,00	0,00	32 761,74
615231	Entretien et réparations voiries	7 500,00	14 312,40	0,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	215 600,00	180 458,30	4 238,91	0,00	30 902,79
61558	Autres biens mobiliers	78 500,00	56 806,86	0,00	0,00	21 693,14
6156	Maintenance	55 120,00	27 437,32	0,00	0,00	27 682,68
6161	Assurance multirisques	22 110,00	23 608,86	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	4 700,00	4 909,45	229,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	38 530,00	23 727,73	184,80	0,00	14 617,47
6188	Autres frais divers	2 512 470,00	1 604 353,05	194 096,57	0,00	714 020,38
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	13 100,00	3 616,04	0,00	0,00	9 483,96
6226	Honoraires	97 180,00	96 163,49	0,00	0,00	1 016,51
6228	Divers	31 000,00	2 761,98	0,00	0,00	28 238,02
6231	Annonces et insertions	8 750,00	16 989,39	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 500,00	2 349,30	0,00	0,00	1 150,70
6236	Catalogues et imprimés	18 660,00	8 252,65	404,40	0,00	10 002,95
6247	Transports collectifs	60 800,00	55 525,45	2 400,00	0,00	2 874,55
6248	Divers	0,00	441 907,32	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 150,00	2 616,09	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	21 610,00	20 915,17	0,00	0,00	694,83
6261	Frais d'affranchissement	7 100,00	9 023,48	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	27 730,00	30 743,03	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	900,00	3 046,86	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	2 150,00	3 829,39	0,00	0,00	0,00
62875	Aux communes membres du GFP	422 700,00	114 798,78	293 530,05	0,00	14 371,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
63512	Taxes foncières	8 400,00	11 040,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 600,00	800,00	0,00	0,00	2 800,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>4 691 411,00</b>	<b>4 303 618,95</b>	<b>79 812,03</b>	<b>0,00</b>	<b>307 980,02</b>
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	244 000,00	97 956,46	79 812,03	0,00	66 231,51
6218	Autre personnel extérieur	94 069,00	1 773,78	0,00	0,00	92 295,22
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 980,00	11 540,74	0,00	0,00	439,26
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	52 021,00	50 264,10	0,00	0,00	1 756,90
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	7 368,00	7 091,87	0,00	0,00	276,13
6411	Personnel titulaire	1 950 455,00	1 851 992,24	0,00	0,00	98 462,76
6413	Personnel non titulaire	969 999,00	963 374,65	0,00	0,00	6 624,35
64168	Autres emplois d'insertion	10 640,00	6 114,05	0,00	0,00	4 525,95
6417	Rémunérations des apprentis	13 000,00	11 309,48	0,00	0,00	1 690,52
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	522 436,00	508 453,40	0,00	0,00	13 982,60
6453	Cotisations aux caisses de retraite	504 107,00	484 310,82	0,00	0,00	19 796,18
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	61 658,00	60 653,90	0,00	0,00	1 004,10
6455	Cotisations pour assurance du personnel	128 290,00	126 923,25	0,00	0,00	1 366,75
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	360,00	583,76	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	64 977,00	37 883,76	0,00	0,00	27 093,24
64731	Versées directement	0,00	15 547,11	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	683,58	0,00	0,00	316,42
6478	Autres charges sociales diverses	15 051,00	43 854,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	40 000,00	23 308,00	0,00	0,00	16 692,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>1 934 040,00</b>	<b>1 905 004,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 036,00</b>
73916	Prél. contribution pour le redressement des finances	320 000,00	290 964,00	0,00	0,00	29 036,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et in	1 577 000,00	1 577 000,00	0,00	0,00	0,00
7419	Reversement sur DGF	37 040,00	37 040,00	0,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>640 415,00</b>	<b>570 192,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>70 222,99</b>
6531	Indemnités	59 226,00	56 158,82	0,00	0,00	3 067,18
6533	Cotisations de retraite	2 803,00	2 717,14	0,00	0,00	85,86
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	14 555,00	13 879,03	0,00	0,00	675,97
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charge	0,00	63,23	0,00	0,00	0,00
657341	Communes membres du GFP	49 801,00	47 596,29	0,00	0,00	2 204,71
657358	Autres groupements	264 000,00	240 195,51	0,00	0,00	23 804,49
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et	248 030,00	209 581,99	0,00	0,00	38 448,01
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>11 997 666,00</b>	<b>10 507 135,36</b>	<b>583 150,08</b>	<b>0,00</b>	<b>907 380,56</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>177 196,00</b>	<b>71 296,76</b>	<b>96 592,85</b>	<b>0,00</b>	<b>9 306,39</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	171 735,00	181 035,90	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échu	-10 935,00	-109 739,14	96 592,85	0,00	2 211,29
661131	Aux communes membres du GFP	16 396,00	0,00	0,00	0,00	16 396,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>69 000,00</b>	<b>32 570,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 429,45</b>
6712	Amendes fiscales et pénales	7 000,00	450,00	0,00	0,00	6 550,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de ge	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	40 000,00	32 120,55	0,00	0,00	7 879,45
678	Autres charges exceptionnelles	22 000,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>	<b>584 796,41</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>12 828 658,41</b>	<b>10 611 002,67</b>	<b>679 742,93</b>	<b>0,00</b>	<b>1 537 912,81</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>446 000,59</b>	<b>0,00</b>			
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)</b>	<b>691 655,00</b>	<b>682 628,35</b>			<b>9 026,65</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co.	691 655,00	682 628,35			9 026,65
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 137 655,59</b>	<b>682 628,35</b>			<b>455 027,24</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fo</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 137 655,59</b>	<b>682 628,35</b>			<b>455 027,24</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>13 966 314,00</b>	<b>11 293 631,02</b>	<b>679 742,93</b>	<b>0,00</b>	<b>1 992 940,05</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016</b>						

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	96 592,85
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	96 592,85

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>83 100,00</b>	<b>183 781,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	65 800,00	162 858,53	0,00	0,00	0,00
6479	Remboursements sur autres charges sociales	17 300,00	20 922,90	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>1 100 800,00</b>	<b>966 181,22</b>	<b>31 144,00</b>	<b>0,00</b>	<b>103 474,78</b>
70631	A caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	A caractère de loisirs	134 000,00	125 195,25	0,00	0,00	8 804,75
7066	Redevances et droits des services à caractère social	299 000,00	249 035,35	0,00	0,00	49 964,65
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'edu	75 500,00	88 208,06	0,00	0,00	0,00
70875	Aux communes membres du GFP	74 500,00	20 184,73	0,00	0,00	54 315,27
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et v	517 800,00	483 557,83	31 144,00	0,00	3 098,17
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>11 467 934,00</b>	<b>11 676 253,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 900 000,00	4 924 947,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	46 476,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	6 567 934,00	6 704 830,00	0,00	0,00	0,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>1 151 300,00</b>	<b>1 178 735,94</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
74718	Autres	88 600,00	15 107,28	0,00	0,00	73 492,72
7473	Départements	54 700,00	43 136,98	0,00	0,00	11 563,02
74748	Autres communes	0,00	23 655,00	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	1 008 000,00	1 096 726,68	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des tax	0,00	110,00	0,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>61 350,00</b>	<b>70 970,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
752	Revenus des immeubles	61 350,00	70 970,04	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>13 864 484,00</b>	<b>14 075 921,63</b>	<b>31 144,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>20 000,00</b>	<b>17 010,94</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 989,06</b>
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestio	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	0,81	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	20 000,00	16 980,13	0,00	0,00	3 019,87
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>13 884 484,00</b>	<b>14 092 932,57</b>	<b>31 144,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)</b>	<b>81 830,00</b>	<b>81 690,00</b>			<b>140,00</b>
777	Quote-part des subventions d'investissement transféré	81 830,00	81 690,00			140,00
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fond</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>81 830,00</b>	<b>81 690,00</b>			<b>140,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>13 966 314,00</b>	<b>14 174 622,57</b>	<b>31 144,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b>						
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016</b>		<b>0,00</b>				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	127 884,00	80 501,42	5 917,00	41 465,58
2031	Frais d'études	49 884,00	58 882,00	2 600,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	78 000,00	21 619,42	3 317,00	53 063,58
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 019 017,78	555 430,79	208 395,62	255 191,37
2111	Terrains nus	0,00	585,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	15 000,00	3 957,33	0,00	11 042,67
2138	Autres constructions	283 700,00	62 536,72	0,00	221 163,28
2152	Installations de voirie	17 000,00	5 206,32	0,00	11 793,68
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	10 764,00	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	119 000,00	106 274,42	24 799,58	0,00
2182	Matériel de transport	396 000,00	296 360,27	180 492,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	99 600,00	17 332,32	2 960,94	79 306,74
2184	Mobilier	21 700,00	19 893,34	0,00	1 806,66
2188	Autres immobilisations corporelles	67 017,78	32 521,07	143,10	34 353,61
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	375 000,00	7 032,93	20 200,56	347 766,51
2313	Constructions	0,00	5 175,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	190 000,00	0,00	0,00	190 000,00
2318	Autres immobilisations corporelles	185 000,00	1 857,93	20 200,56	162 941,51
	Opérations d'équipement n° 101 (2)	3 089 186,80	181 736,56	180 692,40	2 726 757,84
	Opérations d'équipement n° 102 (2)	1 000 000,00	556 913,62	326 797,24	116 289,14
	Opérations d'équipement n° 104 (2)	1 445 000,00	1 331 005,00	4 290,00	109 705,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>7 106 088,58</b>	<b>2 762 620,32</b>	<b>746 292,82</b>	<b>3 597 175,44</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	764 400,00	754 798,36	0,00	9 601,64
1641	Emprunts en euros	709 300,00	753 402,84	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	1 395,52	0,00	604,48
168741	Communes membres du GFP	53 100,00	0,00	0,00	53 100,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>764 400,00</b>	<b>754 798,36</b>	<b>0,00</b>	<b>9 601,64</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>7 870 488,58</b>	<b>3 517 418,68</b>	<b>746 292,82</b>	<b>3 606 777,08</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	81 830,00	81 690,00		140,00
	Charges transférées (6)	81 830,00	81 690,00		140,00
13912	Régions	11 900,00	11 869,00		31,00
13913	Départements	28 400,00	28 353,00		47,00
139148	Autres communes	35 500,00	35 445,00		55,00
139158	Autres groupements	1 780,00	1 776,00		4,00
13931	Dotations d'équipement des territoires ruraux	4 250,00	4 247,00		3,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>81 830,00</b>	<b>81 690,00</b>		<b>140,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>7 952 318,58</b>	<b>3 599 108,68</b>	<b>746 292,82</b>	<b>3 606 917,08</b>
	<b>Pour information</b> <b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016</b>	<b>1 119 842,26</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
13241	Communes membres du GFP	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 000 000,00	2 600 000,00	0,00	1 400 000,00
1641	Emprunts en euros	4 000 000,00	2 600 000,00	0,00	1 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 300 000,00	2 600 000,00	0,00	1 700 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 632 505,25	3 448 729,00	212 282,15	0,00
10222	F.C.T.V.A.	266 564,49	82 788,24	212 282,15	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 365 940,76	3 365 940,76	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	3 925,52	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 634 505,25	3 452 654,52	212 282,15	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		7 934 505,25	6 052 654,52	212 282,15	1 669 568,58
021	Virement de la section de fonctionnement	446 000,59			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	691 655,00	682 628,35		9 026,65
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	13 560,00		0,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	18 054,00	4 240,00		13 814,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	9 764,00	9 763,70		0,30
28041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	35 417,00	35 416,30		0,70
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	11 015,00	11 014,00		1,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	2 700,00	2 700,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	2 597,00	2 597,00		0,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	54 098,00	54 096,59		1,41
281311	Hôtel de ville	8 733,00	0,00		8 733,00
281318	Autres bâtiments publics	26 602,00	26 600,23		1,77
28138	Autres constructions	70 761,00	70 760,30		0,70
28141	Bâtiments publics	562,00	561,60		0,40
28151	Réseaux de voirie	6 556,00	6 554,19		1,81
28152	Installations de voirie	19 355,00	19 353,85		1,15
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	15 868,00	15 865,78		2,22
281782	Matériel de transport	101 467,00	101 466,00		1,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	125 775,00	131 278,27		0,00
28182	Matériel de transport	125 893,00	120 857,67		5 035,33
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	24 474,00	24 347,57		126,43
28184	Mobilier	8 893,00	8 408,41		484,59
28188	Autres immobilisations corporelles	23 071,00	23 186,89		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 137 655,59	682 628,35		455 027,24
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 137 655,59	682 628,35		455 027,24
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 072 160,84	6 735 282,87	212 282,15	2 124 595,82
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		0,00			

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA	2017
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 101  
LIBELLE : Projet de MSP et creche de Bozel  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>DEPENSES</b>		3 089 186,80	A 181 736,56	180 692,40	2 726 757,84	B 181 736,56
20	Immobilisations incorporelles	262 000,00	122 071,36	139 096,80	831,84	122 071,36
2031	Frais d'études	262 000,00	122 071,36	139 096,80	831,84	122 071,36
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 827 186,80	59 665,20	41 595,60	2 725 926,00	59 665,20
2313	Constructions	117 000,00	59 665,20	41 595,60	15 739,20	59 665,20
2318	Autres immobilisations corporelles	2 710 186,80	0,00	0,00	2 710 186,80	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	C 2 600 000,00	0,00	0,00	D 2 600 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	2 600 000,00	0,00	2 600 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	2 600 000,00	0,00	2 600 000,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A + 2 418 263,44	D-B + 2 418 263,44

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.  
(3) Indiquer le signe algébrique.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2017
---	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 102

LIBELLE : Renouveau des PAV

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>DEPENSES</b>		1 000 000,00	A 556 913,62	326 797,24	116 289,14	B 556 913,62
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 336,24	0,00	0,00	1 336,24
2031	Frais d'études	0,00	1 336,24	0,00	0,00	1 336,24
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 000 000,00	555 577,38	326 797,24	117 625,38	555 577,38
2313	Constructions	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00
2318	Autres immobilisations corporelles	0,00	555 577,38	326 797,24	0,00	555 577,38

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-556 913,62	D-B	-556 913,62

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 104

LIBELLE : Achat siège

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>DEPENSES</b>		1 445 000,00	A 1 331 005,00	4 290,00	109 705,00	B 1 331 005,00
20	Immobilisations incorporelles	55 000,00	31 005,00	4 290,00	19 705,00	31 005,00
2031	Frais d'études	55 000,00	31 005,00	4 290,00	19 705,00	31 005,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 390 000,00	1 300 000,00	0,00	90 000,00	1 300 000,00
21318	Autres bâtiments publics	1 390 000,00	1 300 000,00	0,00	90 000,00	1 300 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECKETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>TOTAL RECKETTES AFFECTEES</b>	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -1 331 005,00	D-B -1 331 005,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA	2017
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	<b>A2.1</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519      Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

## A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					14 255 725,00									
1641 Emprunts en euros (total)					14 255 725,00									
	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	08/08/2003		25/01/2004	800 000,00	F		3.9	3.95757		T	X	N	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/01/2003		01/01/2004	951 000,00	F		3.92	3.92075		A	X	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE SAVOIE	31/03/2005		27/05/2006	235 000,00	F		3.75	3.75214		A	X	N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	30/12/2005		01/02/2006	4 225 000,00	F		3.53	3.53622		A	X	N	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE	05/08/2005		01/09/2008	3 000 000,00	F		4.1164	3.84827		A	X	N	A-1
	DEXIA	15/05/2008		01/01/2009	1 000 000,00	F		4.8	6.96182		A	C	N	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/06/2004		01/02/2011	265 035,68	F		4.25	3.3905		A	X	N	A-1
	SOCIETE GENERAL GRENOBLE	29/12/2012		29/03/2013	1 179 689,32	F		2.63	2.79368		T	X	N	A-1
000010604396	CREDIT AGRICOLE SAVOIE	28/04/2017		28/10/2017	2 600 000,00	F		1.4	1.42972		T	C	N	A-1
<b>Total général</b>					14 255 725,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

## A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2017											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2017 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		6 937 332,30					805 589,40	197 432,15	0,00	96 592,85
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 937 332,30					805 589,40	197 432,15	0,00	96 592,85
	N	0,00		69 007,57	0,83	F		3.95757	66 380,90	4 317,18	0,00	493,40
	N	0,00		365 181,63	5,08	F		3.92075	53 085,37	16 396,07	0,00	14 315,12
	N	0,00		57 908,58	2,42	F		3.75214	17 924,61	2 843,74	0,00	1 290,88
	N	0,00		984 427,49	2,17	F		3.53622	310 016,66	46 147,23	0,00	32 270,00
	N	0,00		1 546 681,83	10,75	F		3.84827	150 000,00	67 920,60	0,00	20 582,00
	N	0,00		384 783,71	5,08	F		6.96182	64 130,62	21 547,89	0,00	18 469,62
	N	0,00		88 849,21	1,17	F		3.3905	31 820,66	4 232,00	0,00	2 639,66
	N	0,00		883 825,61	8,75	F		2.79368	68 897,25	24 725,22	0,00	129,14
000010604396	N	0,00		2 556 666,67	14,58	F		1.42972	43 333,33	9 302,22	0,00	6 403,03
<b>Total général</b>		0,00		6 937 332,30					805 589,40	197 432,15	0,00	96 592,85

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2017 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
<b>TOTAL A</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	9					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	6 937 332,30					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2017 après opérations de couverture éventuelles.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE</b>	<b>CA</b>	<b>2017</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)</b>	<b>A2.6</b>

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
<b>Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)</b>																	
<b>Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)</b>																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2017 (1)	A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
						Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
								Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								

(1) Inscire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2017
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dettes restantes</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€			03/03/2014
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2031 Frais d'études	2	
Linéaire	AGENCEMENT AMENAGEMENT BATIMENTS INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TE	20	
Linéaire	APPAREILS DE LEVAGES ET ASCENSEURS	20	
Linéaire	BATIMENTS LEGERS ABRIS	10	
Linéaire	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	7	
Linéaire	COFFRE FORT	2	
Linéaire	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	20	
Linéaire	EQUIPEMENTS DE GARAGES ET ATELIERS	10	
Linéaire	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	
Linéaire	FRAIS DOC URBANISME	10	
Linéaire	INSTALLATION ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	10	
Linéaire	INSTALLATIONS DE VOIRIES	20	
Linéaire	LOGICIEL	2	
Linéaire	MATERIEL INFORMATIQUE	5	
Linéaire	MOBILIERS	10	
Linéaire	PLANTATIONS	20	
Linéaire	SUBVENTION EQUIPEMENT IMMOBILIER	10	
Linéaire	SUBVENTION EQUIPEMENT MOBILIER	5	
Linéaire	VOITURES	5	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>TOTAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2017
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)</b>	<b>A5</b>

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>844 230,00</b>	<b>835 092,84</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>762 400,00</b>	<b>753 402,84</b>
1641	Emprunts en euros	709 300,00	753 402,84
1687	Autres dettes	53 100,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>81 830,00</b>	<b>81 690,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	81 830,00	81 690,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2016)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	835 092,84	746 292,82	1 119 842,26	2 701 227,92

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 404 220,08</b>	<b>III 765 416,59</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>266 564,49</b>	<b>82 788,24</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	266 564,49	82 788,24
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(6)</b>		<b>1 137 655,59</b>	<b>682 628,35</b>
28031	Amortissement des immobilisations	0,00	13 560,00
28041411	Amortissement des immobilisations	18 054,00	4 240,00
28041412	Amortissement des immobilisations	9 764,00	9 763,70
28041481	Amortissement des immobilisations	35 417,00	35 416,30
28041582	Amortissement des immobilisations	11 015,00	11 014,00
280421	Amortissement des immobilisations	2 700,00	2 700,00
28051	Amortissement des immobilisations	2 597,00	2 597,00
28128	Amortissement des immobilisations	54 098,00	54 096,59
281311	Amortissement des immobilisations	8 733,00	0,00
281318	Amortissement des immobilisations	26 602,00	26 600,23
28138	Amortissement des immobilisations	70 761,00	70 760,30
28141	Amortissement des immobilisations	562,00	561,60
28151	Amortissement des immobilisations	6 556,00	6 554,19
28152	Amortissement des immobilisations	19 355,00	19 353,85
28158	Amortissement des immobilisations	15 868,00	15 865,78
281782	Amortissement des immobilisations	101 467,00	101 466,00
28181	Amortissement des immobilisations	125 775,00	131 278,27
28182	Amortissement des immobilisations	125 893,00	120 857,67
28183	Amortissement des immobilisations	24 474,00	24 347,57
28184	Amortissement des immobilisations	8 893,00	8 408,41
28188	Amortissement des immobilisations	23 071,00	23 186,89
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	446 000,59	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2017	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>765 416,59</b>	<b>212 282,15</b>	<b>0,00</b>	<b>3 365 940,76</b>	<b>4 343 639,50</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 2 701 227,92</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 4 343 639,50</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (3) + 1 642 411,58</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2017
---	---------

<b>ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A</b> <b>LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Ax.2.1</b>

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

#### A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2017
---	---------

<b>ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A</b> <b>LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Ax.2.2</b>

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

#### A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

## A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA	2017
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	<b>A9</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération :	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :		
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
<b>DEPENSES (a)</b>						
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>						
<b>RECETTES (b)</b>						
<b>Recettes nettes (b-d)</b>						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES  
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
06/01/2017	MO TVX TERRASSE EMA	2 600,00	0,00	2
11/01/2017	SAC VERRE	3 166,56	0,00	10
30/01/2017	DISQUES DURS	408,00	0,00	1
31/01/2017	LAVE LINGE	2 280,00	0,00	10
01/02/2017	FOUR	247,96	0,00	1
09/02/2017	MICRO ONDE LOCATION	79,97	0,00	1
09/02/2017	CUISINIERE LOCATION	400,00	0,00	1
09/02/2017	REFRIGERATEUR LOCATION	160,00	0,00	1
14/02/2017	PC PORTABLE SECRETARIAT	1 130,50	0,00	2
28/02/2017	RECONSTITUTION	272,50	0,00	1
01/03/2017	TABLETTES PC + ULTRABOOK	3 111,78	0,00	2
01/03/2017	ECRAN	168,00	0,00	2
13/03/2017	REPLACEMENT STANDARD TELEPHONIQUE	963,60	0,00	2
22/03/2017	MEUBLE LOCATION	1 328,46	0,00	10
22/03/2017	MEUBLE LOCATION	298,00	0,00	10
29/03/2017	ANNEAUX LEVAGES	8 970,00	0,00	10
29/03/2017	CRIC POIDS LOURD	623,75	0,00	1
29/03/2017	CLES DYNAMOMETRIQUES	204,72	0,00	1
05/04/2017	EVALUATION IMPACT EXTENSION CONSIGNES TRI	5 175,00	0,00	
06/04/2017	MISE EN SECURITE CSE ALLUES	900,00	0,00	10
06/04/2017	LICENCE OFFICE	786,00	0,00	2
10/04/2017	LAVABO CRECHE	1 524,07	0,00	20
10/04/2017	ARMOIRE + DIVERS	343,20	0,00	1
11/04/2017	BALLON EAU PITCHOUNETS	4 339,91	0,00	20
02/05/2017	MISSION REAMENAGEMENT SIEGE	1 170,00	0,00	2
02/05/2017	MISSION REAMENAGEMENT SIEGE	5 655,00	0,00	2
02/05/2017	MISSION REAMENAGEMENT SIEGE	3 120,00	0,00	2
03/05/2017	CLOISON ACCUEIL	414,00	0,00	1
10/05/2017	DIABLE	114,00	0,00	1
10/05/2017	ETAGERE	286,80	0,00	1
10/05/2017	RANGEMENTS	697,50	0,00	2
10/05/2017	MITIGEUR	762,85	0,00	1
11/05/2017	RENOVATION LOCAUX CARREY	3 281,86	0,00	10
16/05/2017	ORDINATEUR CHARGE MISSION EAU ET ASSAI	1 029,90	0,00	2
17/05/2017	Fauteuil d'allaitement	257,72	0,00	1
22/05/2017	NOTE HONORAIRE EVOLUTION COLLECTE OM	2 745,99	0,00	10
29/05/2017	SOUFFLEURS	312,48	0,00	1
29/05/2017	SOUFFLEURS	662,05	0,00	1
29/05/2017	ACHAT MAISON DOCTEUR JAY - RIB	1 300 000,00	0,00	
31/05/2017	TABOURETS ROULANTS	207,90	0,00	1
01/06/2017	ACQUISITION ISDI CHAMPAGNY	585,00	0,00	
06/06/2017	ORDINATEUR CHARGE MISSION EAU ET ASSAI	1 206,90	0,00	2
13/06/2017	TV SALLE DE REUNION	401,99	0,00	1
13/06/2017	FRIGO	298,79	0,00	1
20/06/2017	PC AMBASSADRICE DU TRI + PETITS MATERIELS	1 039,90	0,00	2
26/06/2017	BLOC BETON DECH CARRAY	5 082,00	0,00	20

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES  
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
27/06/2017	MISSION REAMENAGEMENT SIEGE	2 340,00	0,00	2
27/06/2017	LICENCE OFFICE	158,00	0,00	2
27/06/2017	ANTI VIRUS + PACK OFFICE	262,00	0,00	1
28/06/2017	BUREAUX ANNEXE	882,00	0,00	10
28/06/2017	CLOISON MOBILE	96,00	0,00	1
05/07/2017	CREATION ET CONCEPTION LOGO TOURISME	5 940,00	0,00	2
06/07/2017	RECONSTITUTION REGIE AVANCE	364,29	0,00	1
11/07/2017	STANDS	7 466,40	0,00	10
12/07/2017	PC EMA ALLUES + PC DIRECTION	989,80	0,00	2
12/07/2017	PC DIRECTION	89,08	0,00	1
13/07/2017	MATERIELS PEDAGOGIQUES	257,30	0,00	1
13/07/2017	MEUBLE EXTERIEUR	591,59	0,00	1
18/07/2017	CHAISES SALLE POLITIQUE JEUNESSE	1 133,40	0,00	10
18/07/2017	SEPARATEURS BUREAUX SALLE POLITIQUE JEUNESSE	840,00	0,00	10
18/07/2017	BUREAUX SALLE POLITIQUE JEUNESSE	1 194,00	0,00	10
18/07/2017	CAISSONS SALLE POLITIQUE JEUNESSE	354,00	0,00	1
19/07/2017	RAMPE ACCES CONTENER	564,00	0,00	10
19/07/2017	LICENCE S + ANTIVIRUS	278,00	0,00	1
19/07/2017	LICENCE S + ANTIVIRUS	278,00	0,00	1
27/07/2017	CHAISES SALLE POLITIQUE JEUNESSE	1 105,00	0,00	10
27/07/2017	CAISSONS SALLE POLITIQUE JEUNESSE	354,00	0,00	1
27/07/2017	SEPARATEURS BUREAUX SALLE POLITIQUE JEUNESSE	840,00	0,00	10
27/07/2017	BUREAUX SALLE POLITIQUE JEUNESSE	1 194,00	0,00	10
31/07/2017	CLOISON BUREAU SECRETARIAT GENERAL	2 292,00	0,00	20
31/07/2017	REMPLACEMENT CSE RUE ST JOSEPH ALLUES	5 253,00	0,00	10
07/08/2017	MISSION REAMENAGEMENT SIEGE	780,00	0,00	2
07/08/2017	MISSION REAMENAGEMENT SIEGE	390,00	0,00	2
07/08/2017	MISSION REAMENAGEMENT SIEGE	3 120,00	0,00	2
09/08/2017	CLIMATISEUR	229,99	0,00	1
16/08/2017	RECONSTITUTION	1 142,86	0,00	2
17/08/2017	LICENCE OFFICE	16,00	0,00	2
04/09/2017	ARMOIRES RH	408,00	0,00	1
05/09/2017	AMENAGEMENT CSE CHAMPAGNY	11 301,00	0,00	10
11/09/2017	CREATION PLACE DE PARKING CAMIONS GARAGE BOZEL	6 024,00	0,00	10
11/09/2017	ANNEAUX LEVAGES	1 794,00	0,00	10
14/09/2017	ECLAIRAGE EXTERIEUR GARAGES	1 080,00	0,00	10
25/09/2017	VEHICULE FIAT DUCATO ENTRETIEN ALLUES	24 902,95	0,00	5
26/09/2017	LICENCE BL RH	93,60	0,00	1
02/10/2017	ORDINATEUR SECOURS	939,88	0,00	2
02/10/2017	CSE LES CHALETS STB	5 544,00	0,00	10
06/10/2017	CAMION GRUE OCCASSION OMR	226 788,00	0,00	5
10/10/2017	MATERIELS PEDAGOGIQUES	744,87	0,00	1
10/10/2017	CAMION PLATEAU	41 870,76	0,00	5
17/10/2017	CONTENEURS SEMI ENTERRES	104 620,80	0,00	
23/10/2017	LICENCE BL RH	60,00	0,00	1

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES</b> <b>ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>A10.1</b>

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
23/10/2017	ORDINATEUR ASSIST	1 025,85	0,00	2
23/10/2017	EQUIPEMENT JARDIN	447,95	0,00	1
23/10/2017	EVIER SIEGE + CHAISES	477,00	0,00	1
23/10/2017	EVIER SIEGE + CHAISES	569,49	0,00	10
23/10/2017	ORDINATEURS	2 051,71	0,00	2
24/10/2017	CUVE ADBLUE	1 482,00	0,00	10
26/10/2017	LOGICIEL PLANNING PME	3 153,60	0,00	2
27/10/2017	ANTI VIRUS + PACK OFFICE	272,00	0,00	1
31/10/2017	CONTENEURS SEMI ENTERRES	2 073,60	0,00	
02/11/2017	INSTALLATION TELEPHONIQUE SALLE PJ	822,24	0,00	2
08/11/2017	AMENAGEMENT COMBES SIEGE	2 126,40	0,00	20
08/11/2017	KANGOO ELECTRIQUE	18 986,56	0,00	5
09/11/2017	SITE INTERNET	6 849,36	0,00	2
13/11/2017	CONTENEURS SEMI ENTERRES	104 620,80	0,00	
13/11/2017	CSE BOZEL	64 650,18	0,00	
13/11/2017	AMENAGEMENT COMBES SIEGE	2 282,40	0,00	20
14/11/2017	RECONSTITUTION	1 356,00	0,00	10
14/11/2017	LOGICIEL JURIDIQUE	3 060,00	0,00	2
20/11/2017	CONTENEURS SEMI ENTERRES	17 634,00	0,00	
23/11/2017	AIRE DE JEUX	17 899,99	0,00	20
27/11/2017	ECRAN	349,90	0,00	1
06/12/2017	ESQ MO CONSTRUCTION D UNE MSP / PPE	5 616,00	0,00	2
06/12/2017	ESQ MO CONSTRUCTION D UNE MSP / PPE	6 720,34	0,00	2
07/12/2017	MISSION REAMENAGEMENT SIEGE	3 510,00	0,00	2
07/12/2017	MISSION REAMENAGEMENT SIEGE	4 680,00	0,00	2
07/12/2017	AMENAGEMENT COMBES SIEGE	17 502,49	0,00	20
07/12/2017	MISSION REAMENAGEMENT SIEGE	6 240,00	0,00	2
11/12/2017	AMENAGEMENT COMBES SIEGE	7 944,00	0,00	20
11/12/2017	CONTENEURS SEMI ENTERRES	1 336,24	0,00	
11/12/2017	VESTIAIRE	3 526,92	0,00	10
11/12/2017	AMENAGEMENT COMBES SIEGE	1 462,99	0,00	20
11/12/2017	CHAUDIERE TRESORERIE	13 557,60	0,00	10
13/12/2017	CAMION GRUE OCCASSION OMR	210 600,00	0,00	5
13/12/2017	RECONSTITUTION	834,48	0,00	2
13/12/2017	GARDE CORPS CARREY	278,93	0,00	1
18/12/2017	BUREAU	2 475,30	0,00	10
18/12/2017	BUREAU	117,90	0,00	1
18/12/2017	BUREAU	906,00	0,00	10
18/12/2017	CONTENEURS SEMI ENTERRES	223 302,00	0,00	
18/12/2017	BUREAU	166,88	0,00	1
18/12/2017	CONTENEURS SEMI ENTERRES	163 004,40	0,00	
27/12/2017	CONTENEURS SEMI ENTERRES	50 086,82	0,00	
27/12/2017	LICENCE OFFICE	272,00	0,00	2
28/12/2017	CONTENEURS SEMI ENTERRES	41 196,00	0,00	
Divers				
09/08/2017	SUBVENTION GORGE AUX PIGEONS	50 000,00	0,00	10
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 903 309,50</b>	<b>0,00</b>	

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2017
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES</b> <b>ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION</b>	<b>A10.2</b>

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalizations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES</b> <b>ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)</b>	<b>A10.4</b>

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit				
			0,00	
Mise à disposition				
			0,00	
Affectation				
			0,00	
Mises en concession ou affermage				
			0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A10.5

VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES  
 ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>Cessions à titre onéreux</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Cessions à titre gratuit</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mise à disposition</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Affectation</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises en concession ou affermage</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises à la réforme</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Divers</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2017
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>	<b>A11</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
<b>TOTAL GENERAL</b>			

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

**RATIO**

	Montant
<b>Recette 72 (I)</b>	
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>14 124 076,57</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	

<b>ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION</b> <b>GLOBALE</b>	

**FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE**

(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré : .....

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(\*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(\*\*) Hors dépenses d'assistance technique.

(\*\*\*) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

<b>VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE</b>	<b>CA</b>	<b>2017</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
<b>TOTAL GENERAL</b>																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA	2017
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II</b>	<b>14 124 076,57</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I/II</b>	<b>0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2017
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE</b>	<b>CA</b>	<b>2017</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.4</b>

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2017
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2017
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

## IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS**  
**LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**  
 (article L. 2313-1 du CGCT)

B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>		
Personnes physiques		
JIMENEZ Dominique	1 300.00€	SUBVENTION AMELIORATION HABITAT
Autres		
COMITE BASSIN EMPLOI	1 500.00€	SUBVENTION
COMITE DE SKI DE SAVOIE	13 452.00€	SUBVENTION
LE DOME THEATRE	5 000.00€	SUBVENTION
<b>Personnes de droit public</b>		
Associations		
AACM	642.40€	SUBVENTION
ADMR DE BOZEL	70 854.00€	SUBVENTION ADMR
VAL VANOISE TOURISME	129 000.00€	SUBVENTION
Etat		
ASSOC SPORTIVE DU COLLEGE	800.00€	SUBVENTION
Départements		
APTV	76 243.28€	PARTICIPATION
Communes		
COM COM COEUR DE TARENTOISE	9 188.83€	SUBVENTION LR MOUTIERS 2014
COM COM COEUR DE TARENTOISE	156 590.99€	SUBVENTION ECOLE DE MUSIQUE
MAIRIE DE BOZEL	35 866.29€	PARTICIPATION SALLE PO
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
AGENT COMPTABLE	17 310.00€	SUBVENTION
MAIRIE DE FEISSONS/SALINS	11 730.00€	FOND DE CONCOURS
MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE	1 250.00€	SUBVENTION ABBATOIR
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>530 727,79</b>	

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN  
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

## SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		7	0,8	7,8	8	1	9
ATTACHE TERRITORIAL	A	2	0	2	2	0	2
ATTACHE TERRITORIAL PRINCIPAL	A	1	0	1	1	0	1
RESPONSABLE FINANCES	A	0	0	0	0	1	1
REDACTEUR	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3	0	3	3	0	3
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2 ND CLASSE	C	0	0,8	0,8	1	0	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		27	0	27	27	0	27
INGENIEUR	A	1	0	1	1	0	1
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2 CLASSE	B	2	0	2	2	0	2
ADJOINT TECHNIQUE	C	14	0	14	14	0	14
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1 CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 CLASSE	C	6	0	6	6	0	6
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1	0	1	1	0	1
AGENT MAITRISE	C	2	0	2	2	0	2
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		20,4	0	20,4	21	2,9	23,9
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	B	2	0	2	2	2,9	4,9
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS PRINCIPAL	B	1	0	1	1	0	1
AGENT SOCIAL	C	12,4	0	12,4	13	0	13
AGENT SOCIAL PRINCIPAL 2 EME CLASSE	C	5	0	5	5	0	5
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		7,6	0	7,6	8	1	9
PUERICULTRICE	A	1	0	1	1	0	1
AUXILLAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL 2 CLASSE	C	0	0	0	0	1	1
AUXILLAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPALE 2 CLASSE	C	6,6	0	6,6	7	0	7

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>6</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>11</b>
ANIMATEUR PRICIPAL 2 EME CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT ANIMATION	C	3	5	8	8	0	8
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2 CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		<b>68</b>	<b>5,8</b>	<b>73,8</b>	<b>75</b>	<b>4,9</b>	<b>79,9</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agent occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
RESPONSABLE FINANCES	A	ADM		0,00		
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	B	S		0,00		
AUXILLAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL 2 CLASSE	C	MS		0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA	2017
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2017	C1.2

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT. )

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

## IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**  
**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE**  
**OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

<b>VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE</b>	<b>CA 2017</b>
--	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)</b>	<b>C3.2</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2017
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPA	TRANSPORT SCOLAIRE	06/06/2014	06/06/2014	20004079800031	SPA	non
SPIC	LOTISSEMENT ZAE BOZEL	01/01/2017	01/01/2017	20004079800049	SPIC	oui
SPIC	LOTISSEMENT ZAE CHAMPAGNY	01/01/2017	01-01-2017	20004079800056	SPIC	oui
SPIC	SPANC	03/03/2014	03/03/2014	20004079800023	SPIC	non

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2017
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.4</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

<b>VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE</b>	<b>CA 2017</b>
--	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

### 1 - BUDGET COM COM VAL VANOISE

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	9 072 160,84	4 718 950,94	746 292,82	3 606 917,08
RECETTES	9 072 160,84	6 735 282,87	212 282,15	2 124 595,82
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	13 966 314,00	11 973 373,95	0,00	1 992 940,05
RECETTES	13 966 314,00	14 205 766,57	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

### 2 - BUDGET ANNEXE ZAE BOZEL (1)

BUDGET : BUDGET ANNEXE ZAE BOZEL N°SIRET : 20004079800049				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	370 248,00	1 740,00	0,00	368 508,00
RECETTES	370 248,00	0,00	0,00	370 248,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	370 248,00	1 740,00	0,00	368 508,00
RECETTES	370 248,00	1 740,00	0,00	368 508,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

### 2 - BUDGET ANNEXE ZAE CHAMPAGNY (1)

BUDGET : BUDGET ANNEXE ZAE CHAMPAGNY N°SIRET : 20004079800056				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	599 963,97	531 599,60	0,00	68 364,37
RECETTES	599 963,97	389 986,67	0,00	209 977,30
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	621 579,75	553 708,01	0,00	67 871,74
RECETTES	621 579,75	553 215,70	0,00	68 364,05

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

### 2 - BUDGET SPANC (1)

BUDGET : BUDGET SPANC N°SIRET : 20004079800023				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	6 000,00	5 726,00	0,00	274,00
RECETTES	6 000,00	5 335,00	0,00	665,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2017
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

## 2 - TRANSPORT SCOLAIRE (1)

BUDGET : TRANSPORT SCOLAIRE N°SIRET : 20004079800031				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 408 265,00	1 296 337,14	0,00	111 927,86
RECETTES	1 408 265,00	1 296 166,33	0,00	112 098,67

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

## 3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	10 042 372,81	5 252 290,54	746 292,82	4 043 789,45
RECETTES	10 042 372,81	7 125 269,54	212 282,15	2 704 821,12
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	16 372 406,75	13 830 885,10	0,00	2 541 521,65
RECETTES	16 372 406,75	16 062 223,60	0,00	310 183,15
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>26 414 779,56</b>	<b>19 083 175,64</b>	<b>746 292,82</b>	<b>6 585 311,10</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>26 414 779,56</b>	<b>23 187 493,14</b>	<b>212 282,15</b>	<b>3 015 004,27</b>

(1) Y compris les rattachements.

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION  
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations  
en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b> Dépenses Recettes				
<b>FONCTIONNEMENT</b> Dépenses Recettes				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation  
des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b> Dépenses Recettes				
<b>FONCTIONNEMENT</b> Dépenses Recettes				
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>				
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>				

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	CA 2017
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>TOTAL</b>						

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président,  
A Bozel, le 26/03/2018  
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Bozel, le 26/03/2018

Date de convocation : 21/03/2018

Les membres du Conseil Communautaire,

Stéphane AMIEZ	
Jenny APPOLONIA	
Jean Marc BELLEVILLE	
Jean René BENOIT	
Gilbert BLANC TAILLEUR	
Philippe BOUCHED'HOMME	
Guillaume BRILAND	
Thierry CARROZ	
Laurette COSTES	
Bernard FRONT	
Jean Pierre LATUILLIERE	
Michel LEGER	
Jean Baptiste MARTINOT	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D2

Thierry MONIN	
Patrick MUGNIER	
Philippe MUGNIER	
Rémy OLLIVIER	
Yves PACCALET	
Sylvain PULCINI	
Josette RICHARD	
Armelle ROLLAND	
Sandra ROSSI	
Thierry RUFFIER DES AIMES	
René RUFFIER LANCHE	
Michèle SCHILTE	
Florence SURELLE	

Certifié exécutoire par le ....., compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A ....., le .....

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## ANNEXES

Jointes

Sans Objet

### A - Eléments du bilan

p.21 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.22 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.24 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.25 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.26 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.28 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

p.29 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

p.30 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

p.31 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes

p.32 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

p.33 A4 - Etat des provisions

p.34 A5 - Etalement des provisions

p.35 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.36 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

p.37 A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement

p.38 A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement

p.39 A8 - Etat des charges transférées

p.40 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

p.41 A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

p.44 A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

p.45 A10.3 - Opérations liées aux cessions

p.46 A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

p.47 A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

p.48 A11 - Etat des travaux en régie

p.49 A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

### B - Engagements hors bilan

p.50 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

p.51 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

p.52 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

p.53 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

p.54 B1.5 - Etat des autres engagements donnés

p.55 B1.6 - Etat des engagements reçus

p.56 B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions

p.57 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

p.58 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

p.59 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

### C - Autres éléments d'informations

p.60 C1.1 - Etat du personnel

p.63 C1.2 - Action de formation des élus

p.64 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.65 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

p.66 C3.2 - Liste des établissements publics créés

p.67 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

p.68 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

p.69 C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

p.71 C3.6 - Identification des flux croisés

### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.72 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.73 D2 - Arrêté et signatures